



FINANCES PUBLIQUES

Une mission du Fonds monétaire à Brazzaville

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne à Brazzaville du 3 au 8 juillet. Elle est conduite par son administrateur désigné pour le

Congo. Au cours de cette revue, avant de rencontrer le Premier ministre le 8 juillet, la mission aura des discussions avec les ministres de l'Economie, des Fi-

nances, de la Coopération internationale, ainsi que celui de l'Aménagement du territoire.

Page 3

ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ

Les organisations patronales formulent des propositions

Les représentants des organisations patronales ont formulé le 2 juillet, à l'occasion d'un échange avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, des propositions en vue de favoriser l'essor



Vue des acteurs du secteur privé/Adiac

du secteur privé confronté à plusieurs problèmes. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires, favoriser la diversification de l'économie et rendre l'économie congolaise plus résiliente en s'appuyant sur les partenariats publics-privés.

Page 4

COOPÉRATION

Les Etats-Unis vont poursuivre leur appui au Congo



Ellen Thorburn et Denis Christel Sassou N'guesso, lors de la célébration du 245^e anniversaire des USA.

En dépit de la pandémie de Covid-19 avec son impact négatif sur les plans socio-économique à travers le monde, le gouvernement américain entend poursuivre ses engagements d'aider le Congo dans le cadre de l'amélioration du bien-être de sa population et du soutien de ses efforts dans divers domaines.

A l'occasion de la célébration, le 1er juillet à Brazzaville, du 245^e anniversaire de l'indépendance de son pays, la chargée d'Affaires

à l'ambassade des Etats Unis au Congo, Ellen Thorburn a indiqué que « malgré tous ces défis, Covid-19 incluse, nous avons pu accomplir beaucoup de choses cette année. Le gouvernement américain a également financé le programme de cantines scolaires qui a nourri, pendant cette année scolaire, 75 mille écoliers permettant ainsi à plusieurs enfants issus des familles démunies de poursuivre leurs études ».

Page 9

AUTONOMISATION DE LA FEMME

Les maraîchères appellent à l'aide



Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme avec les maraîchères

Pour se faire une idée des problèmes que rencontrent les organisations féminines dont celles des maraîchères, le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme a échangé le 2 juillet avec cette catégorie professionnelle. L'objectif étant de s'informer sur les difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de ses activités. « Nous avons des difficultés pour exercer normalement nos activités à cause des problèmes liés à l'acquisition des terrains. Nous avons le devoir de nourrir la population de Brazzaville. L'Etat doit nous soutenir et nous accompagner », a déclaré Doris Ngoma du groupement « La joie de vivre ».

Page 4

COVID-19

Risque de nouvelle vague en Europe, l'Afrique et l'Asie pas épargnées

Page 7

Éditorial

Autorité de l'Etat

Page 2

ÉDITORIAL

Autorité de l'Etat

L'un des automatismes, pour en préserver la prééminence et la légitimité au sein de la société, est assurément de ne pas la désacraliser par quelque procédé contraire émanant de ceux ou celles qui en détiennent une parcelle de responsabilité. Restaurer l'autorité de l'Etat, cela est à peu près le sens de la circulaire publiée par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, le 11 juin dernier. Dans celle-ci, Guy Georges Mbacka s'adresse à « Mesdames et Messieurs les préfets de département » au sujet de la tendance qu'ont certaines et certains d'entre eux à prononcer des sanctions à l'encontre de leurs collaborateurs dans leurs circonscriptions respectives sans en référer aux textes en vigueur et encore moins à la tutelle, le ministre.

Dans l'exercice de ce pouvoir discrétionnaire dont les préfets de département sont dépositaires, les subordonnés les plus visés semblent les sous-préfets et les chefs de services. La circulaire ministérielle cible « la suspension » de ces derniers par leur hiérarchie préfectorale. Il est vrai, par ailleurs, que les sous-préfets notamment sont nommés à leurs fonctions par décrets du chef de l'Etat et les chefs de services par arrêtés du ministre. Ces documents ne sont pas contre-signés par les préfets. Il s'agit, au vu de cette circulaire, de corriger une entorse au parallélisme des formes qui a pris corps dans la grande administration en général et dans les administrations préfectorales en particulier.

Au fond, peut-être, se pose en d'autres termes la question de la mise en œuvre effective de la décentralisation administrative. Dans le dispositif légal actuel où toutes les nominations aux fonctions visées plus haut sont prises à Brazzaville, la capitale politique, un préfet de département ne s'empêche pas de renvoyer ses collaborateurs immédiats sans adresser rapport à sa tutelle, comment cela se passerait-il s'il leur avait été donné de nommer à des postes importants dans leurs circonscriptions ? La loi ne disposant que pour l'avenir, il importe au législateur de s'inspirer des expériences du présent pour mieux orienter les choix du pays en matière de décentralisation.

Pour le cas présent au moins, la lettre du ministre de l'Administration du territoire vient mettre un terme à ce qu'il a lui-même estimé être « un excès de pouvoir » ayant rarement profité à l'harmonie des services déconcentrés. La loi, toujours elle, devra être plus adaptée, mieux étayée, de sorte que la décentralisation, « onzième bataille » du gouvernement Makosso trouve des bases sur lesquelles s'appuyer pour être menée avec succès.

Les Dépêches de Brazzaville

DIASPORA

Le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger reprend son bâton de pèlerin

Le 1er juillet se présente comme le signe, pour le Haut conseil Représentatif des Congolais de l'Etranger -HCRCE- initié par l'Association Diaspora Congo-Brazzaville présidée par Agnès Ounounou, de la reprise officielle des activités relatives au rapprochement entre Congolais de l'étranger



La Caravane des Voix de la Diaspora lors de l'escale de la Belgique en 2019/DR

Par communiqué de presse daté du 1er juillet, le HCRCE a informé les institutions et les compatriotes de la reprise de ses activités, interrompues il y a un an du fait des contraintes liées à la pandémie de la covid-19.

La programmation, suspendue momentanément à l'époque compte-tenu de l'urgence sanitaire mondiale et des restrictions liées à la mobilité internationale, reprend progressivement. Le Comité de coordination prévoit d'ores et déjà de reprendre les réunions-pays tel que conçu au départ.

Entretiens, puisqu'il se trouvait en arrêt de cessation d'activités, le HCRCE en a profité pour nourrir ses réflexions en élargissant son champ de consultation auprès des communautés congolaises dans le monde. Cela a été également l'occasion de consolider ses acquis et de déployer les stratégies diasporiques efficaces. La Coordination a ainsi affiné l'agenda du 2^e semestre 2021 ainsi que, au fur et à mesure, les mises à jour relatives à apporter à la structure.

A ce jour, le HCRCE étend son réseau en Europe, Afrique,

Amérique et bientôt Asie. Avec sa caravane des voix de la diaspora, il s'est déjà rendu auprès des communautés congolaises du Sénégal, du Maroc, de la Suisse, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne et des pays scandinaves.

Le HCRCE, par rapport à ses statuts, est une instance de la société civile en appui d'une plateforme fédérative, inclusive, non partisane, non discriminatoire (et à but non lucratif) qui regroupe l'ensemble des Congolais et Congolaises résidant hors du territoire national.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tinto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Une mission du FMI en séjour de travail à Brazzaville

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne à Brazzaville du 3 au 8 juillet. Elle est conduite par son administrateur désigné pour le Congo. Au cours de cette revue, avant de rencontrer le Premier ministre le 8 juillet, la mission aura des discussions avec les ministres de l'Économie, des Finances, de la Coopération internationale, ainsi que celui de l'Aménagement du territoire. Rappelons qu'au cours de la présentation le 21 juin de son programme gouvernemental, le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, avait relevé la nécessité pour le Congo de relancer les discussions avec le FMI dans le but de négocier le rétablissement des équilibres macroéconomiques. La dernière revue du FMI au Congo date du 21 février 2021 à l'issue de laquelle l'agence financière onusienne avait constaté que des progrès significatifs ont été accomplis dans les discussions avec les autorités congolaises sur les politiques économiques et financières qui pourraient faciliter la conclusion de la première revue de l'accord de la Facilité élargie de crédit.

La Rédaction

LIKOUALA

Bétou doté d'un système d'électrification et d'adduction d'eau

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a mis en service le 2 juillet la centrale thermique de 1100 KVA, couplée d'un réseau basse tension de 7 km, et un forage profond de 67 m, équipé d'une pompe hydrique, destinés à desservir Bétou, dans le département de la Likouala.

Ces deux réalisations permettront, entre autres, d'améliorer les conditions de vie de plus de trente-deux mille personnes ; de créer une plus-value dans l'économie locale mais également d'accroître la création d'emplois. Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a rappelé que la mise en service du système d'adduction d'eau et d'électrification de Bétou s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la politique gouvernementale de maillage du territoire national en infrastructures de base. Dans le cas d'espèce, il s'agit de l'intensification des opérations d'électrification rurales et d'assurer une meilleure gouvernance des services publics pour l'électricité.

« C'est dans cette perspective que la sous-préfecture de Bétou, dans le département de la Likouala, bénéficie ce jour de cette dynamique avec la construction d'une centrale thermique de 1100 KVA et d'un réseau basse tension de 7 km », a déclaré le ministre.

S'agissant de l'eau, Honoré Sayi a souligné que Bétou faisait partie des dix localités bénéficiaires



Le Premier ministre inaugurant la centrale thermique de Bétou DR

du projet national d'hydraulique rurale. « La localité de Bétou a bénéficié d'un forage profond de 67 m, équipé d'une pompe hydrique posée à 65 m de profondeur dont la puissance est de 1,5 KW pour un débit de 7m³/heure, d'un ensemble de douze panneaux solaires de

100 W... », a-t-il détaillé. Se félicitant des efforts consentis par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et le gouvernement dans la modernisation des infrastructures de base, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a invité la population au civisme. Afin, dit-il, de

conserver jalousement ces bijoux pour éviter le cycle infernal de construction, destruction, reconstruction.

Notons qu'après l'inauguration de ces installations, le chef de gouvernement a visité la société Likouala Timber, basée à Bétou.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Un roman cruel !

Le 4 avril 2006, il y a de cela quinze ans, une amie me ramenait de Paris un petit ouvrage de 190 pages, sorti de chez Gallimard, l'année précédente, dans la collection Folio. Après l'avoir remerciée de l'attention qu'elle venait de me porter, je rangeais le précieux présent près de mes affaires à portée de main me promettant de le compulsuer quand je me serais libéré de mes inévitables accaparements journaliers. Impossible ! Je l'ai oublié, presque égaré. C'est seulement maintenant, j'allais dire à la fin du mois de juin, que je l'ai retrouvé à tout hasard dans un fouillis de documents semblables qui s'entassaient au quotidien sur le rayon d'une minuscule étagère en bois blanc qui me tient lieu de cartonnetier. Je me suis dit, tiens, ce livre ! Je l'ai dévoré en trois jours...

La Salamandre, c'est cela le titre de cette peinture attachante signée de Jean-Christophe Rufin. En fait, un roman tel qu'on rêve d'en avoir à lire, étiré entre le divertissement et l'émoi. La qualité de la plume qui coule libre comme l'eau de rivière augmentée par une pluie fine et persistante, la tonalité existentielle des scènes qu'il rapporte, pourtant aussi la cruauté à travers laquelle l'auteur, la trame de son concert maîtrisée, vous amarre par

des cordes solides et vous accroche de la première à la dernière ligne du texte. Je n'ai jamais rencontré cet auteur intentionnellement méticuleux que cette toute première fois. Quand j'ai cherché à savoir qui c'était, j'ai appris que pour Rouge Brésil, son autre roman publié en 2001, ce « médecin, diplomate, écrivain, voyageur », qui a présidé l'Association humanitaire « Action contre la faim », avait emporté le Prix Goncourt. Allons !

L'histoire de Catherine, que La Salamandre rapporte avec force détails est à la croisée des aléas de la vie (des vies ?), si on peut dire. Elle se passe entre la France et le Brésil. Plutôt entre une Française qui découvre l'immense pays d'Amérique du Sud peuplé de Blancs, de Noirs, d'Indiens et de Métis, et comme beaucoup d'autres dans notre grand monde corrompu, mêle son charme au foisonnement de la violence. Si telle qu'elle est perçue dans l'imaginaire collectif, la Salamandre symbolise « la foi qui ne peut être détruite », la Parisienne, quarantenaire, en mal d'amour chez elle, que Gilberto, la vingtaine, jeune Noir de Rio de Janeiro, un Carioque, comme on nomme les habitants de cette mégapole enchantée à la folie, avait la sienne inébranlable.

Venue en touriste au pays de la samba, Catherine se brouille au bout de quelques jours avec le couple d'expatriés français qui l'avait accueillie et dont la femme, Aude, fut une amie. Tout commence par sa rencontre avec Gilberto, on abrègeait Gil, sur les plages bondées du bord de mer à Rio, lieux de baignade, de rencontres, de découvertes, d'aventures et de mésaventures. Elle avait tant chéri Gil pour tous les services que les deux se mirent à se rendre après son coup de foudre que résider chez ses hôtes devenait insupportable. Elle rentre à Paris, résilie son contrat de travail et plie ses affaires pour mieux revenir à Rio faire le bonheur de son beau Gil et le sien propre.

Elle s'installe à son compte, reste sourde aux conseils de prudence que lui répètent Aude et son mari Richard, car elle a désormais l'occasion de vivre la vie pleine que son propre pays et sa civilisation raffinée n'avaient pu lui offrir. Seulement, à force de s'introduire en profondeur dans la vie de Gil, un voleur en bandes, trafiquant de cocaïne, à la fois homo et brutal, Catherine va payer cher son obstination amoureuse. Par une journée bouillante, où elle est ivre d'amour et de vin, son Gil l'asperge d'essence et claque une allumette sur le bûcher. Si

elle survit à une mort certaine, la belle Catherine mangée par le feu ne sera jamais plus ce qu'elle fut. Mais son amour pour Gil est demeuré entier même quand son miroir de chambre lui montrait le monstre hideux qui trônait désormais en elle.

Par ses occupations dans l'humanitaire, Jean-Christophe Rufin a-t-il vécu la longue scène qu'il rapporte avec autant d'entraînement ? Assurément l'auteur de La Salamandre est un observateur passionné des êtres et des choses. Je faisais allusion à un roman cruel, en estimant le temps qu'il a mis à peindre les lieux et les figures qui les encomrent, le détail croustillant, beaucoup trop parfois, mais toujours appétissant pour le lecteur. Surtout quand il décrit les journées monotones des gosses abandonnées de Rio de Janeiro qui vivent d'expédients et de rapines ; cruel aussi l'épilogue de cet amour à sens unique entre Catherine et Gil. Comme s'il voulait souffler à l'oreille de ceux qui se prennent d'aventures à travers le monde.

Touriste ? Migrant ? Un peu de prudence mérite un peu de place dans vos bagages. Que l'on quitte le Nord pour le Sud ou le Sud pour le Nord. Je pense !

Gankama N'Siah

AUTONOMISATION

Le Conseil consultatif de la femme à l'écoute des maraîchères

Le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme a initié une série des rencontres avec les responsables des organisations féminines dont les maraîchères afin de se faire une idée des difficultés auxquelles elles sont confrontées en vue d'un plaidoyer.

Le Conseil consultatif de la femme a pris une initiative lui permettant de peaufiner son plaidoyer en faveur des Congolaises qui contribuent au développement socio-économique du pays et de constituer sa feuille de route. Il s'agit d'une série de rencontres avec ces dernières amorcées le 2 juillet à Brazzaville. « La raison de ces rencontres consiste aussi à recueillir les avis de ces femmes afin de réfléchir sur la matière de l'assemblée générale électorale... », a expliqué Antoinette Kebi, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme.

Les échanges ont été fructueux avec les groupements reçus le 2 juillet. « Nous avons des difficultés pour exercer normalement nos activités à cause des problèmes liés à l'acquisition des terrains. Nous avons le devoir de nourrir la population de Brazzaville.



Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme avec les maraîchères

Avec un sillon de légume, on nourrit des familles entières, c'est ce que nous avons fait pendant le confinement lorsque les importations étaient réduites. L'Etat doit nous soutenir et nous accompagner », a déclaré Doris Ngoma du groupe-

« Nous avons des difficultés pour exercer normalement nos activités à cause des problèmes liés à l'acquisition des terrains. Nous avons le devoir de nourrir la population de Brazzaville. Avec un sillon de légume, on nourrit des familles entières, c'est ce que nous avons fait pendant le confinement lorsque les importations étaient réduites. L'Etat doit nous soutenir et nous accompagner »

ment "La joie de vivre". En dehors des femmes qui évoluent dans le secteur du maraîchage, le Conseil consultatif échangera, dans les jours à venir, avec celles des autres secteurs qui contribuent à la diversification de l'économie. Dans le lot figurent les groupements coopératifs, des organisations non gouvernementales, des représentants des populations autochtones, des partis et associations politiques ainsi que les femmes de la force publique... En rappel, le conseil consultatif de la femme est une structure étatique instituée par la Constitution de la République du Congo adoptée le 25 octobre. Sa mission principale consiste à émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et faire des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Des recommandations pour l'essor du secteur privé

Reçus tour à tour par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Gusso, le 2 juin à Brazzaville, les représentants de l'Unoc, de la Cogépaco et d'Unicongo ont proposé des mécanismes devant permettre de développer le secteur privé congolais.

Il s'agit, entre autres, des signaux forts qui permettront aux investisseurs de faire du Congo une destination d'investissement notamment un cadre juridique adéquat et un climat d'affaires attractif. « Il nous faut des mécanismes juridiques et une attractivité afin que cet essor soit effectif », a déclaré Alphonse Missengui, président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo).

De son côté, Galessamy Ibombot, président de la Confédération générale du patronat du Congo (Cogépa-

co) estime que l'essor de ce secteur passe indéniablement par la réorganisation, la formation, la régularisation de la dette commerciale et sociale ainsi que les réformes des prélèvements fiscaux et parafiscaux.

« Nous avons un secteur privé quelque peu malade qui en tant qu'entité mérite une réorganisation car la parafiscalité abusive met à mal les commerçants », a-t-il souligné.

Pour sa part, El Hadj Abdulaye Djibril Bopaka, président de l'Union nationale des opérateurs économiques



Vue des acteurs du secteur privé/DR

du Congo (Unoc), se dit optimiste sur le développement du secteur privé national. « Nous avons présenté notre cahier des charges au ministre qui a enregistré nos propositions pour examen. Je pense que la démarche ne

va pas s'arrêter aujourd'hui. Elle se poursuivra pour le bien du secteur privé », a-t-il renchéri.

Notons que ces échanges s'inscrivent dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour améliorer le cli-

mat des affaires, favoriser la diversification de l'économie et rendre l'économie congolaise plus résiliente en s'appuyant sur les partenariats publics-privés.

Durly Emilia Gankama et Gloria Imelda Lossele

« Nous avons un secteur privé quelque peu malade qui en tant qu'entité mérite une réorganisation car la parafiscalité abusive met à mal les commerçants »

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un facilitateur au partenariat des forêts du bassin du Congo attendu à Brazzaville

L'annonce de la visite prochaine du facilitateur au partenariat des forêts du bassin du Congo a été faite par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, au cours d'un entretien avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

L'entretien entre les deux personnalités a porté non seulement sur l'annonce de la venue du facilitateur au partenariat des forêts du bassin du Congo, mais aussi et surtout sur les zones climatiques du bassin du Congo et du bassin du Niger, parce que ce sont deux commissions qui portent ensemble le même projet relatif à la résilience climatique. Arlette Soudan-Nonault et Wolfgang Klapper ont fait le point de ce partenariat au travers des outils de la coopération qu'ils ont, des financements qui viennent de la GIZ...

« La rencontre avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la consolidation des relations entre nos deux pays, la République fédérale d'Allemagne et la République du Congo. On a parlé de façon générale de la structure du ministère de la Protection



Arlotte Soudan-Nonault et Wolfgang Klapper (crédit photo/MEDDBC)

de l'environnement, et de façon particulière du projet pour la lutte contre le changement climatique. J'ai aussi annoncé la visite prochaine du facilitateur au partenariat des forêts du bassin du

Congo », a déclaré le diplomate allemand, Wolfgang Klapper, au sortir de l'entretien avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo.

La ministre Arlette Soudan-No-

nault a précisé qu'ils ont fait le point d'étape et déterminé les points qu'ils vont aborder au cours de la rencontre avec le facilitateur des forêts du bassin du Congo qui arrivera dans deux semaines, et surtout qu'ils

sont toujours sur le chemin de la COP 26. « Le bassin du Congo est le second poumon de la planète. Le président Denis Sassou N'Guesso est le président de la commission climat du bassin du Congo. Vu tout ce que nous portons, nous sommes en train d'aller vers des financements dits d'adaptation qui permettront aux populations qui vivent de pêche, de chasse et de cueillette de lever à travers ces fonds une nouvelle économie alternative afin de leur garantir comment se prendre en charge au quotidien », a-t-elle indiqué.

Cet entretien s'est déroulé en présence du responsable de l'ONG Kanza qui participe énormément dans le cadre de la gestion de la biodiversité terrestre. Cette ONG sensibilise également les populations à travers un financement obtenu auprès des Allemands.

Bruno Okokana

MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES

Des experts congolais s'activent pour le respect des normes

Le Comité électrotechnique national (CEN), groupement d'experts, a pour mission de s'assurer que les équipements électriques et électroniques destinés à l'usage au Congo soient de qualité, sans risque pour les consommateurs. Réunis à Brazzaville, le 30 juin, ces experts locaux veulent faire entendre leurs voix.

Les membres du CEN (créé en 2016 au Congo) ont mis en place un bureau exécutif, pour ainsi exprimer leur volonté de participer à l'édification d'un système national de normalisation et de gestion d'efficacité qualité. Le présidium du CEN est composé de : Renald Ludovic Thierry Goma (président); Gildas Mfouo (Vice-président) et Jean Jacques Ngoko Mouyabi (secrétaire général).

Ces derniers se sont alors engagés à militer en faveur des normes sur les équipements électrotechniques, dans un pays où les matériels commercialisés échappent à tout contrôle. Le CEN est un comité stratégique, précise Jean Jacques Ngoko Mouyabi, directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq). Il aide à identifier des secteurs d'intérêt pour le pays, à formuler des observations à la Commission électrotechnique internationale (IEC) et des besoins de formation des groupes d'experts spécialisés en électrotechnique, y compris à inciter des industries locales à s'engager dans les activités d'élaboration des normes IEC.

« Le CEN est, par essence, le



Photo de famille/Adiac

« Le CEN est, par essence, le meilleur cadre pour trouver les solutions idoines à ces nombreux problèmes qui se posent dans ce domaine. Notre CEN est certes jeune, mais il n'en demeure pas moins engagé à mettre tout en œuvre pour promouvoir la qualité et l'évolution de la conformité dans le domaine de l'électro-technologie dans notre pays »,

meilleur cadre pour trouver les solutions idoines à ces nombreux problèmes qui se posent dans ce domaine. Notre CEN est certes jeune, mais il n'en demeure pas moins engagé à mettre tout en œuvre pour promouvoir la qualité et l'évolution de la conformité dans le domaine de l'électro-technologie dans notre pays », a affirmé le directeur général de l'Aconoq.

Grâce à ce comité d'experts, a laissé entendre son secrétaire général, la République du Congo a pu réaliser des progrès, favorisant l'adoption de plus de 50 normes IEC en normes nationales, la désignation de 4 experts congolais pour participer aux travaux des comités d'études et à l'assemblée générale de la IEC.

Il faut savoir que le CEN congolais est passé du statut des pays affiliés au statut des pays affiliés plus, permettant au pays d'augmenter le quota des normes gratuites IEC, passant de 200 à 400 normes, ainsi que le nombre d'experts nationaux qui est passé de 4 à 10.

Fiacre Kombo

SECTEUR INFORMEL

Un million de dollars pour appuyer les acteurs

Dans le but d'aider les acteurs du secteur informel à relancer leurs activités perturbées à cause de la pandémie de covid-19, la ministre de l'Economie et du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé le 2 juillet à Brazzaville le projet « Appui au relèvement des activités des petits acteurs socio-économiques post-covid-19. »

S'inscrivant dans le cadre du Plan de travail annuel (PTA), au titre de l'année 2021, signé entre le ministère du Plan et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le projet de relèvement post-covid-19 porte sur deux séries d'activités.

Il s'agit de la réalisation des études des secteurs porteurs et représentatifs pour actualiser la cartographie du secteur informel, en vue d'une meilleure orientation des petits entrepreneurs d'une part, et de la création d'un fonds roulant de micro-crédits, destinés aux acteurs éligibles d'autre part.

La valorisation des produits forestiers non ligneux et de micro-tourisme dans les zones protégées autour des exploitations forestières fait également partie des activités inscrites dans ledit projet.

« Le Pnud, en étroite collaboration avec les agences du système des Nations unies, les institutions financières internationales et les partenaires au développement, a conduit l'année dernière une évaluation des impacts socio-économiques de la pandémie. Celle-ci a conduit à un plan de réponse chiffré », a indiqué le représentant résident du Pnud au Congo, Maleye Diop. « C'est dans ce contexte que cette agence onusienne a accordé au Congo 1,5 million de dollars (environ 850 millions FCFA), au

titre de la facilité de réponse rapide à la pandémie. En 2021, 1 million de dollars ont été programmés. Les 500.000 dollars restants ont été rephasés pour l'année prochaine », a poursuivi le représentant du Pnud.

Remerciant le Pnud pour son accompagnement, la ministre de l'Economie et du Plan a affirmé que l'appui au relèvement des acteurs du secteur informel ouvre la voie à la stabilisation rapide de leurs moyens de subsistance et à la reprise économique des populations les plus affectées par la crise sanitaire.

Outre l'appui au secteur informel, le PTA prévoit également l'accélération des objectifs de développement durable, dont la progression a aussi été perturbée par l'avènement de la pandémie. « Depuis l'année dernière, des efforts significatifs ont été faits au niveau des départements de la Sangha et du Kouilou pour un investissement cumulé de 425 millions FCFA, au titre des PTA de 2020 et 2021 », a souligné Maleye-Diop.

Pour Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le plan de développement pour chaque département du Congo est un cadre programmatique permettant de renforcer le processus de la décentralisation à travers la valorisation des potentialités locales.

Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'ONU exhorte les Etats à coopérer efficacement afin de freiner le fléau

Préoccupée par la recrudescence des actes de terrorisme qui se multiplient et menacent la paix dans le monde en général, et en Afrique en particulier, l'ONU a fait une déclaration appelant tous les pays membres à renforcer leurs liens de coopération pour contrer la situation.

La déclaration a été faite le 1er juillet, lors de la deuxième conférence de haut niveau des chefs des agences de lutte contre le terrorisme. « Actuellement, la menace terroriste persiste et s'est diversifiée en grande puissance. Et, elle a causé des dommages. Pendant ce temps, Al-Qaïda et l'Etat islamique d'Iraq et du Levant, appelé Daech continuent de leur côté d'exploiter les griefs sociaux et les stéréotypes sexistes pour inspirer et attirer les acteurs isolés et coopter avec d'autres groupes », a précisé le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avant de signaler que leurs avancées en Afrique sont particulièrement alarmantes. Ainsi, il faut mettre sur pied une politique pour soutenir les pays africains en vue de prévenir les menaces posées par ces groupes. Ces menaces émanent des mouvements à motivation ethnique ou raciale.

Etayant la liste des facteurs oc-

casionnant l'augmentation en puissance du terrorisme, l'ONU a signifié que parmi les causes de ce fléau qui perturbe actuellement la paix dans le monde figurent les échecs des politiques de la gouvernance, le manque d'une justice forte et la prononciation des discours de haine qui profitent aux groupes terroristes. Alors que la lutte contre le terrorisme avait déjà connu des avancées importantes. Car, des attaques ont été déjouées à travers le monde et des centaines de terroristes ont été traduits en justice.

Nécessité des efforts cohérents, coordonnés et globaux entre les pays

Donnant quelques pistes de solution ainsi que les axes prioritaires, capables d'aider les Etats à freiner le terrorisme, le secrétaire général a estimé que des efforts cohérents, coordonnés et globaux entre les pays, les secteurs et les institutions sont nécessaires.

Mais, en dehors de cette option il y a aussi le renforcement de la résilience des institutions fortes, avoir une justice forte et responsable sans oublier la mobilisation des ressources et la promotion de la protection des droits humains.

« Nous savons que lorsque la lutte contre le terrorisme est utilisée pour porter atteinte aux droits et libertés des personnes, il en résulte une plus grande aliénation au sein des communautés et des discours terroristes plus forts. Nous devons y remédier en veillant à ce que les approches de sécurité soient non discriminatoires et respectent l'Etat de droit », a encore précisé le responsable de l'ONU avant de conclure que la flambée des cyberattaques et de la cybercriminalité depuis la pandémie devrait être un signal d'alarme, encourageant les Etats à aller vers une coopération numérique favorisant.

Rock Ngassakys



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-FNT/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE CHARGE DE L'ALPHABETISATION DU DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet Lisungi-Systeme de Filets Sociaux et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché des fournitures de bureau et matériel didactique au profit des structures du ministère de l'enseignement primaire, secondaire chargé de l'alphabétisation du département de la Likouala.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux sous lots suivants :

- Sous lot 1 : Matériels didactiques et manuels scolaires des établissements primaires (Bétou, Enyellé, Dongou, Impfondo)

- Sous lot 2 : Matériels didactiques et manuels scolaires des collèges (Bétou, Enyellé, Dongou, Impfondo);

- Sous lot 3 : Matériels didactiques et

manuels scolaires des lycées (Bétou, Impfondo);

- Sous lot 4 : Fournitures de bureau des écoles primaires, collèges et lycées;

- Sous lot 5 : Fournitures de bureau au profit de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation de la Likouala;

- Sous lot 6 : Fournitures de bureau au profit de l'inspection de l'enseignement primaire (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)

- Sous lot 7 : Fournitures de bureau au profit de l'Inspection des collèges (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu au Secrétariat du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX. Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 juillet 2021 à 13 heures, heure locale de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX mentionnée ci-dessous le 19 juillet 2021 à 13 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre dont les formes de présentation sont consignées dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :

Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, quartier Batignolles-Brazzaville
E.mail : lisungi@gmail.com, République du Congo.

Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

COVID-19

Risque de nouvelle vague en Europe, l'Afrique et l'Asie en danger

L'OMS a averti d'un risque de nouvelle vague de la pandémie portée par le variant Delta en Europe tandis que le nombre des cas augmente à un rythme alarmant en Afrique.

Alors que plusieurs pays d'Europe semblaient voir le bout du tunnel et levaient progressivement leurs mesures sanitaires, la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait savoir que le nombre des cas de Covid-19 s'était accru de 10% la semaine dernière dans cette région qui compte 53 territoires. Et ce en raison de l'augmentation des brassages, des voyages, des rassemblements et de l'assouplissement des restrictions sociales. L'OMS Europe s'attend à ce que le variant Delta, particulièrement contagieux, y devienne dominant d'ici à août. L'Agence européenne des médicaments (EMA) a cependant apporté une note rassurante, annonçant que deux doses de vaccin semblaient protéger contre ce variant. Ces préoccupations pour l'Europe s'expriment dans le contexte de l'entrée en vigueur jeudi pour les voyageurs de l'UE d'un pass sanitaire, désormais indispensable en vue de se rendre dans 33 pays du continent.

L'Afrique en danger, inquiétudes en Asie

La situation est aussi très inquiétante en Afrique, où, a mis en garde l'OMS, «tous les records établis par les pics précédents» ont été battus.

«La vitesse de contamination et l'ampleur de la troisième vague qui touche l'Afrique ne ressemblent en rien à ce que nous avons connu jusqu'à présent. La propagation galopante de variants plus contagieux modifie considérablement la nature de la menace qui pèse sur l'Afrique», a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

«Il faut donc que nous agissions, dès à présent, pour renforcer les mesures de prévention et éviter qu'une situation d'urgence ne se transforme en tragédie», a-t-elle ajouté.

En Tunisie - où le nombre de nouveaux cas et de décès atteint un niveau record - la capitale Tunis et la ville balnéaire de Bizerte (nord) ont été placées en confinement partiel. Les

rassemblements y sont interdits et les cafés et restaurants ne peuvent plus servir qu'en terrasse ou à emporter.

L'Asie n'est pas en reste. Le Bangladesh, où le gouvernement a enregistré une hausse inquiétante et dangereuse, imputée au variant Delta, du nombre des cas, est entré dans un confinement strict d'une semaine. En Indonésie, le président Joko Widodo a annoncé des restrictions d'urgence appliquées jusqu'au 20 juillet dans la capitale Jakarta, l'île de Java et celle de Bali, les plus touchées par l'épidémie.

Au Pakistan, le gouvernement a conseillé à tous les fonctionnaires de se faire vacciner contre le coronavirus. Et la vaccination est désormais obligatoire au Kazakhstan pour la plupart des employés qui ont des contacts avec d'autres personnes, après la découverte de cas du variant Delta. La pandémie a fait officiellement près de quatre millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019.

Julia Ndeko avec AFP

FAITS MARQUANTS

° La pandémie a accéléré dans toutes les régions du monde, sauf en Amérique latine. Avec 377.000 contaminations enregistrées quotidiennement dans le monde cette semaine, l'indicateur est reparti en légère accélération (+2% par rapport à la semaine précédente). Il accélère pour la première fois depuis la fin avril, quand il avait atteint son record (816.800 nouveaux cas par jour).

° Johnson and Johnson assure que son vaccin Janssen à dose unique est efficace contre le variant Delta, initialement repéré en Inde et particulièrement contagieux, avec une réponse immunitaire pouvant durer au moins huit mois. Selon une étude menée par le groupe pharmaceutique américain sur un petit nombre de huit personnes vaccinées avec son vaccin, les anticorps et les cellules de leur système immunitaire ont neutralisé le variant Delta.

° La Sierra Leone, touchée comme d'autres pays d'Afrique par une inquiétante troisième vague de contaminations au Covid-19, sera à nouveau soumise à un couvre-feu dès lundi prochain et pour un mois, a annoncé le président Julius Maada Bio. Les offices religieux dans les églises, mosquées et temples sont également suspendus pour un mois.

° Le Kremlin a écarté vendredi l'idée d'un confinement pour lutter contre la nouvelle vague meurtrière de l'épidémie qui frappe durement la Russie, portée par le variant Delta. Ce refus intervient alors que les mesures se multiplient pour encourager la population à se faire vacciner. Moscou a aussi lancé une campagne de revaccination pour ceux ayant reçu leurs deux premières doses il y a plus de six mois. Il leur est proposé une troisième injection pour renforcer encore leurs défenses face aux nouveaux variants.

° L'Inde est le troisième pays du monde à franchir la barre des 400.000 morts. Le nombre total de décès liés au coronavirus s'élève à 400.312, selon le ministère indien de la Santé, derrière les Etats-Unis (605.010) et le Brésil (520.095). La recrudescence des cas a été attribuée au variant Delta, beaucoup plus contagieux, et à un relâchement des mesures de restriction.

° Près de la moitié des dix millions de Portugais subissent un nouveau couvre-feu nocturne depuis vendredi pour tenter de freiner une recrudescence de l'épidémie due au variant Delta, déjà prédominant dans ce pays. La mesure concerne les 45 communes les plus touchées par la hausse des contagions, situées surtout dans les régions de Lisbonne et de l'Algarve (Sud), mais aussi dans d'importantes villes du nord du pays comme Porto ou Braga.

° Devant la recrudescence des cas de Covid dans la capitale japonaise, il est possible qu'il n'y ait pas de spectateurs aux Jeux olympiques qui doivent s'ouvrir le 23 juillet ont indiqué les autorités. Les organisateurs des Jeux avaient décidé en juin d'autoriser le public résidant au Japon mais à 50% des capacités d'accueil de chaque site olympique et dans une limite maximale de 10.000 personnes par site. Une décision devrait être prise rapidement.

L'UE appelle à combler le fossé en matière de vaccination

En vue de combler le fossé mondial qui se creuse en matière de vaccination, notamment en Afrique où seuls 2,1% des personnes ont reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid-19, le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, plaide pour une approche multilatérale.

« Il nous faut agir, dès lors, au niveau multilatéral et à l'échelle planétaire pour accroître la production de vaccins et accélérer leur déploiement partout dans le monde. C'est la voie choisie par l'UE depuis le début de la pandémie. C'est désormais également celle retenue par les dirigeants du G20 lors du sommet mondial sur la santé qui s'est tenu à Rome le 21 mai dernier », a-t-il indiqué.

Face à la progression de la pandémie qui continue de tuer des milliers de personnes chaque jour et devant le faible rythme de vaccination, seul moyen de mettre fin à la pandémie, le vice-président estime que la vaccination constitue à l'heure actuelle un préalable à la levée des restrictions qui entravent les économies et les libertés.

« Ces restrictions pénalisent le monde entier, mais elles pèsent encore plus lourdement sur les pays en développement. Les pays



Le vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell/DR

avancés peuvent en effet s'appuyer davantage sur des mécanismes sociaux et des leviers de politique économique afin de limiter l'impact de la pandémie sur leurs citoyens », pense-t-il.

Selon Josep Borrell, tant que le fossé mondial en matière de vaccination n'est pas comblé, il risque d'inverser la tendance à la baisse de la pauvreté et des inégalités planétaires observées ces dernières décennies. Une telle dynamique négative frei-

nerait l'activité économique et accroîtrait les tensions géopolitiques.

Il a, par ailleurs, souligné que le coût de l'inaction serait beaucoup plus élevé pour les économies avancées que ce que nous devrions dépenser collectivement pour aider à vacciner le monde entier. Pour cette raison, l'UE accueille favorablement le plan de 50 milliards de dollars proposé par le Fonds monétaire international dans le but de pouvoir

vacciner 40 % de la population mondiale en 2021 et 60 % d'ici mi-2022. En vue d'atteindre cet objectif, une action multilatérale étroitement coordonnée est nécessaire.

Contrairement à d'autres, l'UE rejette d'un côté la « diplomatie des vaccins », qui lie la fourniture de vaccins à des objectifs politiques, et de l'autre le « nationalisme vaccinal », qui consiste à réserver les vaccins pour son seul pays.

Pour l'UE, si le fossé mondial en matière de vaccination n'est pas comblé, il risque d'inverser la tendance à la baisse de la pauvreté et des inégalités planétaires observées ces dernières décennies. Une telle dynamique négative freinerait l'activité économique et accroîtrait les tensions géopolitiques.

Favorablement au plan de 50 milliards de dollars proposé par le Fonds monétaire international dans le but de pouvoir vacciner 40 % de la population mondiale en 2021 et 60 % d'ici

mi-2022, l'UE en tant qu'un des principaux producteurs de vaccins contre la Covid-19 a déjà exporté 240 millions de doses vers 90 pays, ce qui correspond approximativement au nombre de doses utilisées en son sein. « Pour atteindre cet objectif, une action multilatérale étroitement coordonnée est nécessaire. Nous devons résister à la double menace que représentent d'un côté la "diplomatie des vaccins", qui lie la fourniture de vaccins à des objectifs politiques, et de l'autre le « nationalisme vaccinal », qui consiste à réserver les vaccins pour son seul pays », a souligné Josep Borrell.

En effet, dans le cadre de son initiative « l'Equipe Europe », l'UE, avec ses États membres et ses institutions financières entend faire don d'au moins 100 millions de doses supplémentaires aux pays à revenu faible et intermédiaire avant la fin de 2021.

Guy-Gervais Kitina



COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL
BP 2112 Tél. (241) 01 44 47 31 Fax: (241) 01 44 47 32 - Libreville-GABON

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)
PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET REPUBLIQUE DU CONGO

NOM DU PROJET : PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA-DJOUJOU ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE, PHASE 2.

SECTEUR : TRANSPORT

Référence des Accords de Financement :

- République du Cameroun : N° Projet : PZ1-DBO-083 - N° Prêt : 2000130014483
- République du Congo : N° Projet : PZ1-DBO-167 - N° Prêt : 20001300114482

AMI N° 001/CEEAC/COM/CATI/STRFF/2021

1.-Les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Congo ont reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Aménagement de la Route KETTA-DJOUJOU et de Facilitation du Transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé Phase 2 et ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer de les prestations relatives au suivi-évaluation des impacts du projet sur la facilitation des transports.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent ; (1) le renseignement des indicateurs de mesures des coûts logistiques et administratifs et du temps de transport sur toute la chaîne de transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé ; (2) la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation comprenant deux modules distincts à savoir, le suivi d'exécution et le suivi d'impact. Ce dispositif à mettre en place dès le démarrage des activités de facilitation dans le cadre du projet devra permettre de répondre à deux préoccupations majeures : (a) Rendre compte des réalisations du projet depuis la mise en œuvre de ses différentes composantes et activités ; (b) Apprécier les retombées ou principaux changements insufflés dans la zone d'influence du projet et le long du corridor Brazzaville-Yaoundé en rapport avec les réalisations du projet, et de

disposer des principaux résultats synthétiques obtenus en termes d'impact. La durée maximale de la mission est de cinq (5) mois hors délai de validation.

2.-La Commission de la CEEAC, ci-après dénommée « Organe de Coordination générale du Projet et d'exécution du volet facilitation du transport », invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé qualifié dans la mission avec la liste et les CV, ainsi que toutes les informations complémentaires). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3.-Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5.-Les consultants intéressés peuvent obtenir des

informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux du lundi au vendredi : de 7 h 30' à 15h 00', heure locale.

6.-Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mardi 23 août 2021 à 15h30' (heure locale) et porter expressément la mention « Projet d'Aménagement de la Route KETTA-DJOUJOU et de Facilitation du Transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé Phase 2: Recrutement d'un Consultant-Firme en vue de la réalisation du Suivi-évaluation des impacts du projet sur la facilitation des transports ».

Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),

Email : secretariat@ceeac-eccas.org

À l'attention du Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures - (Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport)

À l'attention de : Bakary Mahamat Nour

Mairie de Haut de Gué Gué-

B.P 212 LIBREVILLE - Gabon

Tél. : +241 44 47 31 / Fax : +241 44 47 32

E-mail : bakargaa@yahoo.fr



PROGRAMME DES OBSÈQUES du colonel à la retraite Jean-Marie Mabanza



Mme Mabanza et enfants, les neveux, nièces et petits-enfants informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur époux, père, oncle et grand-père, le colonel à la retraite Mabanza Jean-Marie, décédé le 18 juin 2021 à Brazzaville se présente comme suit :

Mardi 6 juillet 2021 :

- 10h00 : levée du corps à la morgue ;
- 12h00 : départ en la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption ;
- 13h00 : office religieux ;
- 14h30 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
- 15h00 : retour au domicile familial ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur des collectivités locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



COOPÉRATION

Les Etats-Unis se disent toujours plus près du Congo

En dépit de la pandémie de Covid-19 ayant causé tant de pertes en vies humaines à toutes les nations du monde, le gouvernement américain entend poursuivre ses engagements d'aider le Congo dans le cadre de l'amélioration du bien-être de ses populations et le soutien de ses efforts dans divers domaines.

A l'occasion de la célébration, le 1^{er} juillet à Brazzaville, du 245^e anniversaire de l'indépendance de son pays, la chargée d'Affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Ellen B. Thorburn, a rappelé les différentes actions menées durant les moments forts de la crise sanitaire due à la Covid-19.

« *Malgré tous ces défis, Covid-19 incluse, nous avons pu accomplir beaucoup de choses cette année. Entre autres, je suis très fière du soutien financier du gouvernement américain au programme argent contre nourriture qui a permis d'aider les personnes les plus touchées par la pandémie* », a-t-elle indiqué.

Dans le cadre de l'appui de son pays à la République du Congo, le gouvernement américain a également financé le programme de cantines scolaires qui a nourri, pendant cette an-



Une vue des officiels à la cérémonie/Photo Adiac (Guy-Gervais Kitina)

née scolaire, 75 mille écoliers permettant ainsi à plusieurs enfants issus des familles démunies de poursuivre leurs études. Aussi, a poursuivi la chargée d'Affaires, son gouvernement

a permis, courant cette année, le lancement d'un projet de grande envergure d'expansion du tourisme au parc national de Nouabalé-Ndoki. « *Ce projet créera des emplois, favorisera la formation aux métiers du tourisme et redynamisera l'économie locale pour le bien-être des communautés locales* », a rappelé Ellen Thorburn.

Par ailleurs, en vue d'accompa-

gner le gouvernement congolais dans le processus de réconciliation dans le Pool, le gouvernement américain a construit et réhabilité, à travers son agence de développement USAID, les habitations et les points d'eau pour les personnes ayant regagné ce département meurtri par des conflits armés.

Pour soutenir les efforts du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, un

accord d'un montant de 1,2 million de dollars a été récemment signé entre l'ambassade des Etats-Unis et cette institution. Ce financement vise à soutenir les efforts de relèvements économiques des populations affectées par les conflits armés dans le Pool.

La chargée d'Affaires a salué les efforts du Congo dans la lutte contre la traite des personnes pour laquelle le pays est passé au niveau 2 du rapport sur la traite des personnes. En outre, Ellen Thorburn a précisé que la volonté du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, rejoint celle de son homologue américain, Joe Biden, à apporter une réponse durable au problème du changement climatique.

Alors que la pandémie de Covid-19 continue de battre son plein avec l'apparition des variants, la chargée d'Affaires a invité les Congolais à se faire vacciner. « *Je vous exhorte à vous faire vacciner dès que possible. Plus nous serons tous vaccinés, mieux ce sera pour nous tous une manière de repartir plus vite à la vie normale* », a-t-elle lancé.

Guy-Gervais Kitina

DISPONIBLE

EN FRANCE

#449

EN AFRIQUE

LES BOUQUETS

CANAL 334

(+242) 06 600 92 99

direction.cdirect@gmail.com

+337 51 11 81 34

CDIRECT OFFICIEL

CDIRECT.TV

SAHEL

Paris annonce la mort ou les arrestations de cadres du groupe Etat islamique

A l'heure où Paris s'apprête à réduire son dispositif militaire dans la région, la ministre française des Armées Florence Parly a annoncé que plusieurs cadres du groupe jihadiste Etat islamique au grand Sahara (EIGS) sont morts ou ont été capturés ces dernières semaines par la force française Barkhane et ses partenaires.

La ministre a par ailleurs sous-entendu que la coopération des militaires français avec les forces maliennes, suspendue après le second coup d'Etat en mai au Mali, pourrait bientôt reprendre. « *Nous sommes en train de travailler à une reprise rapide de cette coopération* », a-t-elle indiqué en ajoutant que les organisations jihadistes qui sévissent au Sahel continuent de perdre des chefs.

Abdelhakim al-Sahraoui, figure de l'EIGS connu pour son application très stricte de la charia et ses vidéos de décapitation, serait mort récemment dans des circonstances encore inconnues.

Deux lieutenants de l'émir de l'EIGS Adnan Abou Walid Sahraoui ont été faits prisonniers : Sidi Ahmed Ould Mohammed alias Katab al-Mauritani, ainsi que Dadi Ould Chouaib, alias Abou Dardar. Une arrestation menée dans le cadre d'une

opération conduite en juin dans les parties nigérienne et malienne de la vaste région du Lipitako par Barkhane, des soldats nigériens et la task force européenne Takuba.

Six jihadistes ont également été neutralisés, dont le cadre touareg de l'EIGS Almahmoud Al Baye alias Ikaray, présenté comme le chef d'un groupe de combattants dans la région de Ménaka, à la frontière avec le Niger.

Ces annonces interviennent au moment où la France se prépare à entamer un désengagement progressif du Sahel. La force Barkhane (5.100 hommes actuellement) va disparaître au profit d'un dispositif recentré sur la lutte antiterroriste et l'accompagnement au combat des armées locales. « *Cette transformation ne signifie pas le départ du Sahel, ni que nous allons ralentir nos opérations de contre-terrorisme* » dans la ré-

gion, a assuré la ministre. « *Nous avons collectivement, Européens, une responsabilité de sécuriser le flanc sud de l'Europe. Il est essentiel de ne pas permettre que le Sahel et plus largement l'Afrique devienne une zone refuge et d'expansion pour ces groupe terroristes affiliés à Daech (acronyme arabe de l'EI) et Al Qaïda* », a-t-elle ajouté.

Pour réduire la voilure au Sahel, la France compte sur la montée en puissance du groupement de forces spéciales européennes Takuba, créé à l'initiative de Paris pour accompagner les unités maliennes au combat, et dont un contingent défilera le 14 Juillet à Paris.

Takuba rassemble aujourd'hui 600 hommes dont une moitié de Français, des Estoniens, des Tchèques, des Suédois et des Italiens. La Roumanie s'est également engagée à participer.

D'après AFP



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES – EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités ;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

**LE GROUPE ECOBANK DÉSIGNÉ BANQUE DES PME DE L'ANNÉE 2021 EN AFRIQUE**

Lomé, le 30 juin 2021 – Le Groupe bancaire panafricain, Ecobank, a été désigné la Banque des PME de l'année en Afrique lors des Trophées African Banker 2021.

Ecobank s'est imposée face à de nombreuses autres banques à l'occasion des Trophées African Banker 2021, en remportant le Trophée de la Banque des PME au cours de l'année tumultueuse 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 qui, continue de faire des ravages au sein de nombreuses économies africaines ; les petites et moyennes entreprises (PME) étant les plus touchées.

Entre autres critères, le Trophée 2021 de la Banque des PME de l'année récompense la banque qui a contribué de manière significative au développement du secteur des PME, les aidant ainsi à construire le socle économique du continent. Pour gagner le Trophée, la banque devait notamment avoir su catalyser des fonds dans le secteur privé en Afrique et stimuler le développement des entreprises en facilitant le crédit et l'accès au financement pour les PME.

Depuis le début de la Covid-19, le Groupe Ecobank a considérablement accru ses investissements dans les programmes ciblant les PME en augmentant les lignes de crédit axées sur ces entreprises, en apportant une assistance technique aux institutions de développement des PME et en renforçant les capacités des PME au moyen de programmes de partenariat en association avec ses partenaires stratégiques. Le Groupe a joué un rôle de premier plan dans l'inclusion des femmes et la réduction de l'écart financier entre les hommes et les femmes grâce à des initiatives innovantes telles que «Ellever par Ecobank», destinée aux entreprises dirigées par des femmes et axées sur les femmes sur tout le continent.

Josephine Ankomah, Directrice de la Banque Commerciale du Groupe Ecobank, a précisé : « 2020 a été une année de défis sans précédent en raison de la pandémie de Covid-19. Il a fallu faire preuve de résilience et d'innovation. Nous avons dû repenser notre activité et proposer des solutions innovantes pour aider nos PME clientes à traverser les difficultés engendrées par la pandémie. Nous sommes très honorés de recevoir cette distinction. Notre immense gratitude va à notre personnel, nos clients et nos partenaires qui ont rendu cela possible ».

Voici quelques-unes des mesures prises par la Banque pour soutenir les PME en 2020 :

- Mise en place rapide de mesures d'atténuation, notamment des reports de crédit et des suspensions d'intérêts, afin d'aider les PME à gérer le remboursement de leurs prêts ;
- Développement de l'utilisation des canaux numériques, tels que Ecobank Omni Lite, afin de permettre aux clients d'effectuer des paiements à distance de manière pratique ;
- Formation du personnel afin qu'il soit en mesure de contribuer au développement du secteur des PME ;
- Collaboration avec les partenaires actuels de partage des risques, notamment les institutions de financement du développement (IFD), afin de partager une partie du risque associé

à nos prêts au secteur des PME ;

- Association avec le géant de la technologie Google pour permettre aux PME clientes d'accroître gratuitement leur présence en ligne grâce à la plateforme Google My Business ;
- Collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine - AUDA-NEPAD - pour accompagner davantage les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en Afrique et les aider à se relever de l'impact de la pandémie en leur donnant accès aux capacités, aux marchés et aux financements, afin qu'elles puissent jouer un rôle central dans le redressement des économies africaines ;
- Lancement de «Ellever par Ecobank», un programme qui soutient les entreprises dirigées par des femmes et axées sur les femmes, en leur offrant un accompagnement tout au long de leur parcours, grâce auquel elles peuvent accéder à des services financiers et non financiers tels que des formations financières, des informations sur les produits, des réseaux et une reconnaissance ;
- Augmentation du nombre de commerçants utilisant les terminaux de paiement électronique (TPE) Ecobank, qui est passé de 5 571 à 15 878, et progression importante du nombre d'adhésions à EcobankPay, notre plateforme phare de paiements par code QR, porté de 180 060 à 248 664.

- FIN -

Contact médias

Christiane Bossom
Group Corporate Communication Manager
Email : groupcorporatcomms@ecobank.com
Tél : +228 22 21 03 03

À propos de Ecobank Transnational Incorporated ('ETI' ou 'Le Groupe')

Ecobank Transnational Incorporated ('ETI') est la société mère du Groupe Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie plus de 14 000 personnes au service d'environ 29 millions de clients dans les secteurs de la banque des particuliers, la banque commerciale et la banque de grande clientèle dans 33 pays africains. Le Groupe possède un agrément bancaire en France et dispose de bureaux de représentation à Addis Abeba en Éthiopie, à Johannesburg en Afrique du Sud, à Beijing en Chine, à Londres au Royaume-Uni et à Dubaï aux Émirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires notamment les comptes bancaires et de dépôt, la gestion de trésorerie, le conseil, les opérations de trading, la négociation des valeurs et la gestion de patrimoine. ETI est cotée en bourse sur plusieurs marchés boursiers, à savoir le Nigerian Stock Exchange à Lagos, le Ghana Stock Exchange à Accra et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.ecobank.com

AUF

Ouverture prochaine d'un appel à propositions pour valoriser la recherche

Les étudiants, les éminences grises et les réseaux de recherche des pays francophones d'Afrique centrale ont pris part du 1er au 2 juillet aux journées d'information organisées en présentiel et en virtuel à l'initiative du campus numérique de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Ces journées précèdent l'ouverture d'un appel à propositions pour des micro-projets dans le cadre du projet de promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture numérique en Afrique centrale (Princac), prévues la deuxième moitié du mois de juillet. Il a été question de sensibiliser les participants au lancement d'un programme de micro-projets devant être mis en œuvre par des réseaux locaux et s'inscrivant dans les objectifs du projet et du Fonds ACP pour l'innovation. C'est un projet de 10 à 14 mois, avec une subvention de 101 millions de francs CFA.

Les objectifs spécifiques de ces micro-projets sont de renforcer le capital humain en Afrique centrale, à travers une plateforme régionale de formation, de collaboration et de réseautage, de mieux connecter les parties prenantes diverses qui font partie de l'écosystème d'innovation et de la recherche dans la région afin de générer une coopération durable.



Une vue des participants

Il est aussi question de contribuer à l'intégration régionale en soutenant les pays d'Afrique centrale ayant des besoins plus importants et des circonstances structurelles plus contraignantes en matière de recherche-innovation, de renforcer les programmes existants de l'AUF, de l'Association des universités africaines

(AUA), du CAMES et du Réseau d'experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs.

« Princac est un projet qui vise en fait la recherche et l'innovation dans le domaine du numérique. S'agissant de mon projet, il consiste à mettre en place une plateforme qui va cen-

traliser tous les articles immobiliers en ligne (maisons à louer, parcelles en vente, etc.) notamment pour faciliter la recherche. Il faut dire que la recherche dans ce domaine à Brazzaville est très difficile. En effet, c'est un projet de dimension numérique à travers une technologie de visites virtuelles »,

a commenté un jeune porteur de projet, Thierry Mboukou.

Le Projet Princac est mis en œuvre dans huit pays : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad pour une période d'exécution de 4 ans (Janvier 2021-décembre 2024). Il est l'un des projets subventionnés dans le cadre du Fonds ACP pour l'innovation du Programme recherche et innovation de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec le soutien financier de l'Union européenne (UE).

Il a pour objectif de renforcer les capacités de recherche-innovation dans les pays d'Afrique centrale par la consolidation des écosystèmes d'innovation, des synergies positives entre l'entreprenariat, le numérique et les politiques d'innovation au service du développement et de la réduction de la pauvreté en Afrique centrale.

Guillaume Ondze

MÉMOIRE ET OBJETS D'ART

L'Allemagne va restituer les bronzes du Bénin

Les bronzes du Bénin comptent parmi les joyaux du Musée ethnologique de Berlin. Il s'agit de plaques de métal et de sculptures des XVI^e au XVIII^e siècles, qui décoraient autrefois le Palais du royaume. Ils ne seront peut-être plus jamais exposés dans un musée allemand, car ils seront restitués au Bénin.

Après des années de négociations, l'Allemagne a annoncé qu'elle va commencer, en 2022, à restituer ces bronzes, pillés pendant l'ère coloniale. Cette initiative s'inscrit dans une série de mesures prises récemment par l'Allemagne pour tenter de se confronter aux crimes de la période coloniale, comme la reconnaissance officielle récente du génocide en Namibie. « Je pense que tous les pans de la société prennent de plus en plus conscience que l'Allemagne a également une histoire coloniale », a déclaré Hermann Parzinger, président de la Fondation du patrimoine culturel prussien (SPK). Ce qui avait été « quelque peu obscurci par les grandes catastrophes du XX^e siècle : les guerres mondiales et l'Holocauste », a-t-il ajouté.

Un complexe muséal vivement critiqué

L'élément déclencheur est, selon lui, le nouveau complexe muséal « controversé » installé dans l'ancien palais impérial des souverains de Prusse. Il prévoit d'exposer des objets coloniaux tels que les bronzes



du Bénin dans ce qui était autrefois la résidence principale des Hohenzollern, initiateurs du colonialisme allemand. Les bronzes du Bénin, qui comptent parmi les œuvres de l'art africain les plus réputées, sont dispersés dans plusieurs musées européens après avoir été pillés par les Britanniques à la fin du XIX^e siècle.

Restitution probable de 440 bronzes

Le Musée ethnologique de Berlin possède 530 objets historiques provenant de l'ancien royaume, dont 440 bronzes, considérés comme la plus importante collection en dehors du British Museum de Londres. Des discussions sont en cours sur les modalités de restitution des œuvres d'art et sur la pos-

sibilité pour Berlin d'en conserver certaines.

Du côté nigérian, Theophilus Umogbai, conservateur au Musée national de Bénin City (Sud), pense que le projet de restitution est une « évolution positive » pour un pays qui a « toujours réclamé le rapatriement de ces objets volés ». Cette initiative allemande fait écho à des efforts similaires déployés par d'autres pays

européens et accroît la pression sur le British

Museum, qui détient quelque 700 bronzes.

En France, un projet a été approuvé en 2020, pour rendre 27 pièces d'art africain au Bénin et au Sénégal. Bien que moins vaste que ceux de la France et de la Grande-Bretagne, l'empire colonial allemand englobait des parties de plusieurs pays africains, dont la Namibie et le Cameroun. En Namibie, l'Allemagne fut responsable des massacres des peuples indigènes Herero et Nama, ce que de nombreux historiens considèrent comme le premier génocide du XX^e siècle.

L'Allemagne a promis un milliard d'euros de soutien financier aux descendants des victimes, étalé sur trente ans. Mais de nombreux Namibiens ont rejeté l'accord. « En Allemagne, et cela vaut pour toutes les sociétés européennes, il doit y avoir une reconnaissance claire du fait que le colonialisme était un système d'injustice structurellement raciste et un crime contre l'humanité », souligne l'historien Zimmerer.

Noël Ndong

INTERVIEW

Arnaud Marten : « Raconter la réalité et l'envie d'un monde meilleur qui anime la jeunesse africaine »

Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, le monteur français parle de son projet de film en tournage depuis 2016 dans l'univers de la capoeira construit par Yannick et Déborah à Kinshasa. Un film joyeux, d'arts martiaux et d'action qui raconte les enjeux de leurs vies et les défis qu'ils ont choisi de relever dont la sortie est projetée en 2022.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment devrait-on vous présenter aux lecteurs ?

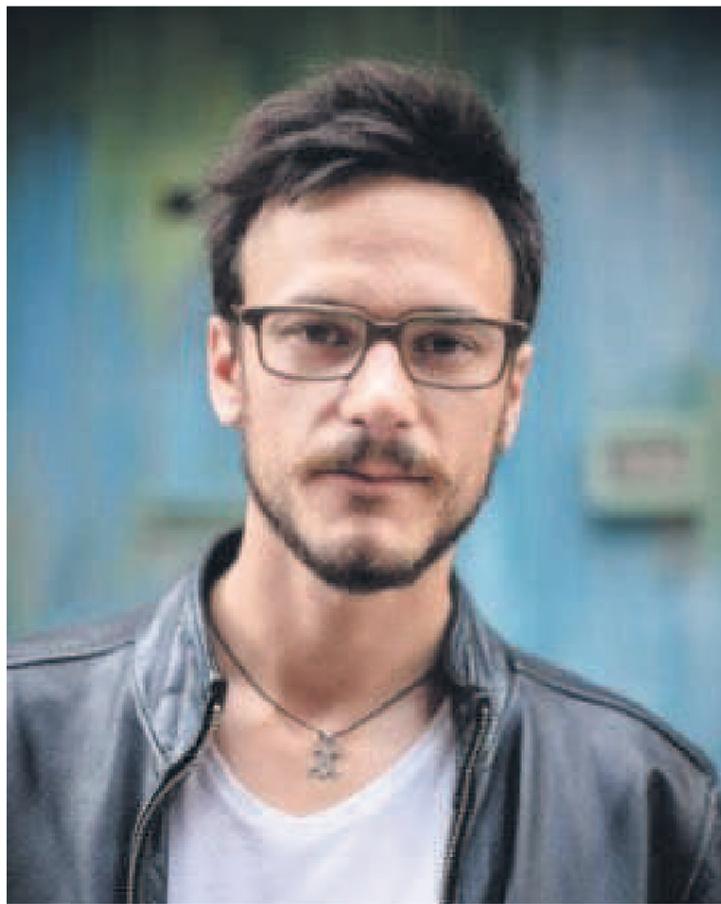
Arnaud Marten (A. M.) : Mon nom est Arnaud Marten. Je réalise un documentaire sur Yannick N'Salamba qui fait de la capoeira avec des jeunes à Limete. Depuis plus de dix ans, il cherche à leur donner une autre estime d'eux-mêmes à travers cet art venu du Brésil où il a été importé par des esclaves, notamment congolais, qui y ont importé une partie de leur culture. Yannick essaie de montrer que les Congolais ont une culture ancienne dont les jeunes sont héritiers et peuvent être fiers. Ils peuvent s'en servir et avoir un meilleur avenir.

L.C.K. : Sur quoi est construit le récit de votre réalisation ?

A. M. : Je filme la manière dont Yannick les conduit et notamment aussi une jeune fille, Déborah, qui a suivi ses traces de sorte qu'aujourd'hui elle a ouvert trois écoles de capoeira dans Kinshasa. Ils abattent un grand travail, je le trouve très fort. Ils le font dans la rue, proposent gratuitement des cours à des jeunes pour leur permettre à leur tour de transmettre ces valeurs, devenir des citoyens et se lever. C'est l'histoire que je suis car elle m'intéresse.

L.C.K. : Le travail est réalisé sur l'estime de soi parce que ce sont des enfants de la rue ? ...

A. M. : Non ! Mais ce sont des jeunes de milieux défavorisés de 5 à 26 ans. Ils sont issus de plusieurs quartiers de Kinshasa et qui souvent n'ont pas accès à la scolarité ou alors qui sont déscolarisés au milieu du secondaire. Yannick les



encourage à se rescolariser et a essayé de mettre en place des partenariats avec des collègues et des lycées pour les emmener jusqu'aux examens d'Etat. Ce projet d'éducation m'intéresse. Je vois la détermination de Déborah alors que les jeunes filles sont souvent très déscolarisées parce qu'elles vont être épousées, il y aura une dot qui sera versée et l'on préfère investir sur les garçons. Yannick se bat contre ces pratiques, il veut des citoyens congolais formés qui vont participer à améliorer la vie dans la société. Et, à mon avis, l'avenir du

Congo, de l'Afrique, et même de n'importe où, passe par la jeunesse, l'éducation, la transmission, c'est très important. Cela se fera notamment par les jeunes filles, la situation ne sera pas améliorée si l'on ne prend pas en compte leurs besoins.

L.C.K. : Comment procédez-vous pour le tournage du film ?

A. M. : Je filme Yannick et Déborah depuis 2016. Je viens une ou deux fois par an à Kinshasa, je suis avec eux l'avancement de leurs projets. Le film fait une chronique de l'évo-

lution de leurs projets, les difficultés qu'ils rencontrent à la suite du manque de moyens. Cela empêche une pleine réussite de ce que Déborah entreprend. De son côté Yannick aussi, quoiqu'il soit entrepreneur est confronté à plusieurs difficultés. Cela sera dévoilé dans le film qui raconte aussi comment la société congolaise résiste à cette envie de changement de la jeunesse. Le but n'est pas de jeter la pierre à qui que ce soit ou de faire une enquête, mais de raconter la réalité et l'envie d'un monde meilleur qui anime la jeunesse africaine.

L.C.K. : Le tournage est-il toujours en cours, où en êtes-vous ?

A. M. : Il continue, il ne reste pas grand-chose, juste la fin à trouver. Je commence le montage mais en documentaire, on fait sans arrêt des allers-retours entre le terrain et l'écriture pour la faire avancer car elle se nourrit du réel. Je ne demande jamais à Yannick ou à Déborah de faire des choses pour moi. Je les filme dans les enjeux de leurs vies au moment où je suis là.

L.C.K. : Pensez-vous finir le film cette année ?

A. M. : Malheureusement, je peine à trouver de l'argent pour le finir, le réunir c'est très compliqué. Il n'en faut pas énormément. Pour un documentaire classique, cela va demander entre 250 000\$ et 300 000\$. Si j'ai un peu moins de 100 000\$, je serai content. Je ne me paierai, ce n'est pas grave car c'est un projet qui me tient beaucoup à cœur. J'ai rencontré les Yannick en 2012, depuis je veux absolument faire ce film sur eux. Si je trouve l'argent,

je le finirai mais c'est très difficile. Pour un réalisateur blanc, il y a très peu de financements pour faire des films en Afrique. Les chaînes d'Europe ne sont pas très intéressées par les sujets d'Afrique. Et en plus, les privés ne financent pas ce genre de documentaires. Les chaînes de télévisions cherchent plutôt des enquêtes avec des scoops que des sujets de société où l'on raconte la vie des gens. Et moi, je ne suis pas dans cette démarche. J'essaie de trouver le petit chemin qui va me mener à finir. J'espère le faire en 2022 et pouvoir le présenter à Kinshasa.

L.C.K. : Destinez-vous ce film à un public particulier ?

A. M. : Je ne veux pas faire un film d'auteur pour contenter ceux qui les aiment. Je préfère faire un film joyeux. La capoeira, c'est magnifique, c'est aussi un film d'arts martiaux, un film d'action. Je veux pouvoir parler à un public européen parce que je trouve très important de leur expliquer ce que vivent les gens ici au Congo. Il faut dire clairement que les gens n'en ont aucune idée. Je voudrais aussi que Yannick soit un rôle modèle pour les jeunes africains. Qu'ils puissent penser : « Moi aussi je peux être entrepreneur, monter des choses, agir sur ma société ». Et que Déborah soit un rôle modèle pour les jeunes femmes noires, qu'elles se disent : « Moi aussi je peux être une femme forte, diriger ma vie et construire mon futur ». Je tiens absolument que le film soit montré en Afrique afin qu'il puisse réveiller des consciences et des vocations.

Propos recueillis par Nioni Masela

NORD-KIVU

L'Observatoire volcanologique de Goma doté d'un nouveau charroi automobile

Au dernier jour de sa mission dans la province du Nord Kivu, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a visité le 1er juillet l'observatoire volcanologique de Goma (OVG) dont il a renforcé de véhicules.

Pendant plus de deux heures, le chef de l'Etat a échangé avec l'équipe des scientifiques chargés de la surveillance du volcan Nyiragongo et du Lac Kivu. Suivant les explications du directeur général (DG) de l'OVG, Adalbert Muhindo, ses équipes surveillent au quotidien et en temps réel le volcan grâce à quinze stations sismologiques déployées autour du volcan et qui renvoient les informations qui sont décryptées instantanément à Goma et dans plusieurs autres centres sismologiques du monde.

« Ce n'est pas assez, mais ces équipements suffisent pour donner des informations fiables », a ajouté le DG de l'OVG qui a confirmé que le volcan Nyiragongo reste un danger pour la ville de Goma par le fait d'avoir un lac des laves permanent perché à 3500 m d'altitude. Les prélèvements de l'OVG ont démontré que les trois grandes éruptions volcaniques qui ont secoué la ville de Goma (1977, 2002 et 2021) suivent la même trajectoire, selon les experts de l'OVG. Entre 2002 et 2021 la ville de Goma est passée de 13 à 70 km². La fertilité du sol volcanique et la dispo-

nibilité du matériel de construction poussent la population à s'installer au pied du volcan, déplacent les spécialistes de l'OVG.

Au département de sismologie, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est fait expliquer les mécanismes de surveillance du Lac Kivu et la cartographie des sites réputés dangereux en gaz méthane. Le staff de l'OVG a félicité le chef de l'Etat pour l'option prise dans le processus du dégazage au site de Kabuno. Malgré la présence d'appareils sophistiqués pour la surveillance du Volcan et du Lac ainsi que de l'expertise avérée de ses scientifiques, l'OVG connaît des difficultés de mobilité d'agents vers le cratère. Sur place, le président de la République a remis deux véhicules tout terrain pour assurer la mobilité des équipes. Quant aux équipements supplémentaires de surveillance, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo attend de l'OVG un rapport complet par l'entremise du ministre de la Recherche scientifique.

Alain Diasso

Olpa exige une enquête après l'agression brutale du journaliste Luhembwe à Beni

L'action réclamée par l'organisation devra permettre, selon elle, d'identifier les auteurs de cette agression afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), réclame une enquête sérieuse, après l'agression brutale d'Eriksson Luhembwe, journaliste basé à Beni, dans le Nord-Kivu, et correspondant de Top Congo FM, station privée de radio émettant à Kinshasa. Tout en condamnant vigoureusement cet acte, cette ONG fait savoir que ceci constitue une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Cette enquête exigée par Olpa devra permettre, selon cette organisation, d'identifier les auteurs de cette agression afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi. Le journaliste Luhembwe, rappelle cette organisation dans son communiqué du 2 juillet, a été pris à partie, le 1er juillet, par des individus non autrement identifiés, à la de-

vanture de la morgue de l'hôpital général de Beni, dans la commune de Bungulu. « C'était au moment où le journaliste cherchait à obtenir des informations sur le bilan définitif des attaques perpétrées par des présumés rebelles ougandais d'Allied democratic forces (ADF) au quartier Rwangoma, dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 2021 », a fait savoir Olpa.

Et de noter que ces individus visiblement en colère avaient agressé brutalement Eriksson Luhembwe, l'accusant de fournir le bilan inexact des tueries dans les médias locaux. Le journaliste, a noté cette organisation, s'en est sorti avec des lésions corporelles et son matériel de travail, dont une moto, a été sérieusement endommagé. « Ses assaillants n'ont pas été interpellés par les forces de sécurité », a regretté Olpa qui dit attendre des autorités de cette partie du pays des enquêtes et l'identification des auteurs de ces actes.

Lucien Dianzenza

GOSPEL

«Bakosala eloko te» dépasse un million de vues sur YouTube

Le single, extrait de l'album Psaumes produit par Majaabu Gospel, qui sortira le 16 juillet est fort apprécié, les commentaires élogieux n'en finissent pas du monde entier, plus de 5 600 enregistrés au 3 juillet de la part de chrétiens mais pas que.

Même pas encore à un mois de sa sortie réalisée le 4 juin, le nouveau clip totalisait déjà plus d'un million de vues. Et, au 3 juillet à midi, il était près d'atteindre un million cent mille vues ! Un record qui semble tenir au message véhiculé par le cantique chanté en lingala mais dont des sous-titrages sont disponibles en français, anglais et swahili. Bakosala eloko te (Ils ne feront rien) est une profession de foi ferme du chantre Nadège Mbuma qui dit ne pas craindre parce que Yahweh est sa lumière et qu'il est de son côté. Epouse du pasteur Athom's, elle-même pasteur également, elle interprète seule le chant qui donne un aperçu du prochain album du couple, Psaumes. Exhortation à une prière confiante dans l'adversité

comme on le voit dans la vidéo, le chant est une déclaration de victoire. A savoir que « *l'arme la plus puissante dont nous disposons par notre identité en Christ est la connaissance de la vérité* », soutient le couple. Et donc, oui, comme le témoigne le récit « *les apparences sont trompeuses. Dieu est Beaucoup plus présent qu'on ne le pense* ». Il donne écho à ce psaume biblique qui dit : « *L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger* », comme souligné dans l'un des nombreux commentaires. La suite de cette exhortation est un appel à « être conscient de la présence de Dieu autour de nous, qu'il nous donne la victoire sur tous les pro-



jets de l'ennemi ». Bakosala eloko te sont des mots qui témoignent d'une ferme assurance en la protection divine. Le pasteur Nadège dit proclamer la victorieuse en dépit du fait que ses ennemis changent de stratégie, s'allient à de nouveaux géants. Le mot qui accom-

pagne le clip s'achève sur ce conseil : « *Fais tienne cette déclaration et expérimente la vie victorieuse en Jésus-Christ* ».

Notons que dans la plupart des commentaires, les internautes affirment s'identifier à la vidéo et que « cette chanson est

une bonne thérapie », a soutenu l'un d'eux. Impossible de ne pas être touché, comme l'a avoué un autre, affirmant l'avoir été « particulièrement » eu égard à l'expression du chantre. Aussi, quoiqu'elle chante avec douceur, la chanson « dégage de la puissance ». «Bakosala elokoé» te, premier psaume des quatorze qui va comporter l'album Psaumes. Partant des Psaumes de la Bible qui constituent la référence, il y en a cent-cinquante en tout, l'on pourrait le classer dans « Les chants de foi ». Il en existe six autres, à savoir « *Les Hymnes, Les Complaintes individuelles, Les Complaintes collectives, Les chants de louange (remerciement) individuels, Les psaumes royaux et Les psaumes sapientiaux* ».

Nioni Masela

COVID-19

Jean-Jacques Bungani encourage la population à se faire vacciner

Le ministre chargé de la Santé publique, qui a effectué une visite de travail à la clinique Ngaliema a, lui-même, pris sa première dose de vaccin contre la pandémie et a appelé la population à suivre cet exemple



Le ministre de la santé se faisant vacciner contre la covid-19

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean - Jacques Bungani, et la vice-ministre Véronique Kilumba, ont effectué, le 1er juillet, une visite de travail à la clinique Ngaliema pour palper du doigt les réalités de cet hôpital. Cette visite de travail, a indiqué le ministre de la Santé, s'inscrit dans le cadre de la mission de ce ministère. « *Nous sortons avec la conviction que le gouvernement devrait appuyer cet hôpital pour le rendre plus performant. C'est un bon outil de santé mais il y a des problèmes à relever et à amélio-*

rer pour la meilleure prise en charge des patients », a-t-il déclaré, avant de féliciter l'équipe qui dirige cette formation médicale. Le ministre Jean-Jacques Bungani les encourage à relever ce grand défi. Et de promettre qu'au nom du gouvernement, son ministère va s'actionner pour trouver des solutions pour que la population soit bien prise en charge dans cette formation hospitalière.

Jean-Jacques Bungani et Véronique Kilumba ont profité de l'occasion pour recevoir leur première dose de vaccin Astrazeneca dans le site de vac-

ination installé au sein de la clinique Ngaliema.

Après avoir été vacciné, le patron de la Santé s'est confié à la presse pour encourager la population congolaise à se faire vacciner. Aujourd'hui, a-t-il précisé, il est reconnu au niveau mondial que la vaccination fait partie de la riposte à la pandémie de covid-19. « *Nous nous sommes vaccinés pour montrer l'exemple à la population* », a-t-il déclaré. Pour le ministre Bungani, l'objectif est d'atteindre 25% de vaccinés afin d'atteindre l'immunité collective.

Blandine Lusimana

MINES

La RDC va profiter d'une conjoncture plus clémente pour le cuivre

Le pays devrait contribuer significativement à la croissance de 7,8 % de la production mondiale de l'or rouge. Il s'agit de la plus grande contribution pour l'année 2021.

Les perspectives intéressantes se dessinent pour le cuivre RD-congolais. Depuis un certain temps, la demande mondiale est en train d'exploser littéralement, dit-on. Pour 2021, l'on parle même d'une production mondiale de 21,8 millions de tonnes, soit une croissance de 7,8 % en glissement annuel. L'information reprise par l'Agence Ecofin vient d'un récent rapport Global Cooper Mining Outlook de Fitch Solutions, une agence d'analyse.

Avec ces chiffres, il faut reconnaître un début d'espoir après un moment difficile. En effet, la crise sanitaire n'a pas facilité la production du cuivre dans le monde. Il y a eu des restrictions diverses ainsi que l'impossibilité de mettre en service des nouvelles mines. Les dix plus grandes compagnies productrices de cuivre dans le monde ont affiché des chiffres à la baisse de leur production au deuxième trimestre de l'année 2020. Elles n'ont produit que 2,6 millions de tonnes, soit une baisse atteignant près de 4%. La raison de la chute est la quasi-paralysie de la production en Amérique latine en raison de la pandémie.

Si l'Amérique latine se bat pour sortir d'une crise sanitaire particulièrement meurtrière, l'Afrique n'a pas enregistré de changements notables de sa production en dépit des vagues successives de coronavirus. Les mines ont fonctionné quasi-normalement sur l'étendue du territoire africain. Au cours des huit premiers mois de 2020, la RDC a produit 1,04 million de tonnes, représentant une baisse d'à peine 400 000 tonnes que pour toute l'année 2019.

En 2021, la production du cuivre en RDC va progresser d'au moins 6,92 % en glissement annuel. Il devrait ainsi atteindre 1,39 million de tonnes de cuivre. Et la RDC est bien positionnée pour capter la demande mondiale, avec l'entrée en production de la mine géante de cuivre de Kamao-Kakula. Il faut noter que la même tendance se fera sentir au niveau mondial, avec une hausse de la production mondiale annuelle. L'accroissement de la demande et les prix de plus en plus attractifs vont permettre de passer d'une production annuelle de 20 millions de tonnes en 2020 à plus de 29 millions de tonnes d'ici à 2030.

Laurent Essolomwa

GESTION DE L'EAU

Deux organismes adoptent l'étude sur les impacts des mutations climatiques des ressources en eau au Congo

Le Partenariat national de l'eau (PNE) du Congo et le Global Water Partnership (Gwp) ont validé, le 30 juin à Brazzaville, l'étude sur les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau, selon une perspective genre et identification des bassins versants vulnérables en République du Congo.

L'étude a été financée par le Global Water Partnership Afrique centrale. Au cours de la présentation de cette dernière, il a été notifié dans les secteurs géographiques bien ciblés : la modification des lits de fleuve, l'augmentation des bancs de sable, difficultés de navigation des bateaux, érosion des zones littorales, inondations et ensablements des villages littoraux, inondations et destruction des points d'eau, détérioration des terres cultivables.

Plusieurs données sur la gestion des eaux usées et des excréments dans les villages inondés ont aussi été présentées. L'usage de l'eau contaminée et les mauvaises conditions sanitaires des communautés entraînent une vulnérabilité aux maladies d'origine hydrique telles que la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde. Cela peut engendrer des coûts

humains et économiques importants et potentiellement affecter la paix et la sécurité.

L'étude présentée suggère aussi l'impérieuse nécessité de former des techniciens, chercheurs et cadres supérieurs congolais dans l'option des changements climatiques, la gestion des vulnérabilités des bassins versants et une prise en compte de la vulnérabilité des femmes face aux bouleversements écologiques.

Au regard de ces bouleversements dangereux, le président du PNE du Congo, Didas Amboulou, rappelle que : « la décision des ministres africains de l'Eau sur les perspectives d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique, l'unité de coordination africaine du Gwp et ses partenaires ont élaboré le programme africain d'investissement (Aip) pour accélérer la préparation

d'investissements résilients au climat dans le secteur de l'eau en Afrique ».

Le programme africain d'investissement a pour objectif de transformer et d'améliorer les perspectives d'investissement pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable pour une société prospère, pacifique et équitable. Le président du PNE a notifié que : « les mutations climatiques sont l'affaire de tous. Le sujet est pris en compte dans toutes les politiques que nous menons. Le Gwp Afrique centrale et l'ensemble des partenaires ne cessent sans nul doute d'apporter leurs appuis multiformes au secteur de l'eau et de l'assainissement en particulier au gouvernement du Congo ».

Au terme de la présentation de l'étude, des interventions des participants ont persuadé les acteurs

du projet sur son élargissement à l'engagement communautaire, la sensibilisation au changement des comportements des populations et la formation des femmes aux initiatives de prévention et d'adaptation aux mutations climatiques.

« Le Conseil d'administration du conseil des ministres africains chargés de l'eau a adopté, en février 2019, une décision visant à transformer les perspectives d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique, grâce à ses partenariats accrus et à la mise en œuvre du Aip, élaboré par l'unité de coordination africaine du Gwp avec l'appui de ses partenaires », a indiqué Armel Alouna, directeur général de l'hydraulique.

Des statistiques essentielles en eau au Congo

Avec un potentiel de 88.196 m³ par an et par habitant, le pays est classé parmi les pays dits à « ressources en eau pléthoriques ». Les ressources en eau sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines.

Le bassin du Congo couvre une superficie de 230 000 km² sur le territoire national et a pour principal collecteur le fleuve Congo. Quant au bassin du Kouilou-Niari, la surface est de 56 000 km² et a pour principal collecteur le fleuve Kouilou.

Les aquifères de bassin sédimentaire côtier (6 000 km²), les aquifères du bassin sédimentaire du fleuve Congo (224 000 km²), les aquifères des séries du sédimentaire ancien (68 000 km²) et les aquifères des roches cristallines et cristallophylliennes (44000 km²).

Fortuné Ibara

DROITS DE L'HOMME

L'ACAT plaide pour l'amélioration des conditions de détention

Le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture Congo (ACAT-Congo), Christian Loubassou, a, au cours d'une conférence de presse animée le 2 juillet à Brazzaville, souhaité que le pays puisse se doter d'un texte spécifique relatif au traitement des personnes détenues.

C'est sur le thème : « Les droits de la personne privée de liberté en République du Congo », que Christian Loubassou a échangé avec la presse. Selon le président de l'ACAT-Congo, les droits du détenu sont contenus dans la plupart des instruments juridiques internationaux et régionaux. Mais, leur mise en œuvre dépend de la situation économique, politique et géographique de chaque pays.

« Je veux qu'au niveau du Congo, nous ayons un texte spécifique relatif à l'ensemble des règles minima des droits de détenu, en fonction de nos réalités. Au moins, un minima de ces droits sont respectés dans la plupart de nos prisons de différente manière en fonction des possibilités du gouvernement », a déclaré Christian Loubassou.

Il a rappelé quelques droits des prisonniers notamment le droit à la présomption d'innocence, à la santé, au contact avec le monde extérieur, au maintien des liens familiaux et amicaux, à un conseil, à la protection de l'intégrité physique, à la non-discrimination et à une alimentation suffisante et équilibrée.

« Être privé de liberté aujourd'hui ne signifie pas être



Christian Loubassou/Adiac privé des droits fondamentaux et cela ne devrait pas laisser un regard indifférent à nos semblables. La prison c'est la privation de la liberté d'aller et de venir et rien d'autre. Le constat que nous avons réalisé est que la situation varie d'une prison à une autre. Au Congo, les droits à l'alimentation et à la santé sont garantis mais peut-être pas au rythme souhaité », a poursuivi le président de l'ACAT-Congo. Depuis 2017, l'ACAT Congo

mène en partenariat avec la Fédération internationale des ACAT (FIACAT), un projet de lutte contre la détention préventive abusive (DAP) en République du Congo. Ce projet intitulé : « Garantir l'accès des détenus en attente de jugement à la justice dans quatre prisons de la République (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso) » est dans sa deuxième phase. L'objectif étant de sensibiliser l'opinion publique congolaise aux droits des détenus, aux conditions de détention, aux normes internationales en la matière, à l'impact sur les familles, ainsi que rappeler l'ensemble des garanties judiciaires

d'application dans un Etat de droit. « Certaines personnes estiment que parler des droits du prisonnier est de l'utopie, surtout dans un pays comme le nôtre. Compte tenu de son rôle éducatif, la prison prépare le détenu à la resocialisation. Cependant, les valeurs humaines consacrent à la dignité humaine, un minimum des droits fondamentaux y compris pour la personne privée de liberté », a conclu Christian Loubassou.

Parfait Wilfried Douniama

Georges Nguila nouveau directeur de l'OCDH

Réuni en session extraordinaire les 29 et 30 juin à Brazzaville, le conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a nommé un nouveau directeur exécutif de cette structure notamment Georges Nguila.

Dans un communiqué de presse rendu public le 1^{er} juillet, l'OCDH signifie que la décision de révocation de l'ancien directeur découle des préoccupations du conseil d'administration sur le management de plus en plus « opaque et chaotique » de l'organisation, ainsi que sur le constat « accablant et avéré de manque de capacités prospectives, de proactivités et d'innovation ». Cette situation, ajoute le communiqué, éloignait de plus en plus l'organisation d'autres grands défis du moment en matière des droits humains et de gouvernance démocratique en République du Congo.

Dans une mise au point publiée le 2 juillet, l'ancien directeur, Trésor Chardon Nzila Kendet, déclare de son côté que le dynamisme de son équipe a, au contraire, élargi les horizons de l'organisation. « Sous mon management, j'ai recréé de la confiance avec des partenaires, renforcé la gouvernance interne, augmenté la notoriété de l'organisation au plan mondial et arraché des financements », a-t-il souligné ajoutant que « Je reste convaincu que je suis en train de payer mon attachement résolu aux valeurs qui fondent notre organisation et ma volonté de la rendre chaque jour plus indépendante. A plusieurs reprises, je n'ai pas hésité d'exprimer mon mécontentement au conseil d'administration face à certaines situations internes et décisions du conseil ».

Georges Nguila qui remplace Trésor Chardon Nzila Kendet en poste depuis le 5 octobre 2013 est écrivain et diplômé en sciences politiques. Il est membre de cette organisation de défense et de promotion des droits de l'homme dès sa création le 4 mars 1994.

Jean Jacques Koubemba



LITTÉRATURE

Médiafrrique Editions signe ses deux premiers ouvrages

Fondée en 2017 par l'institut médiAfrrique citoyenneté et l'association Nouvel'Art, la maison d'édition congolaise Médiafrrique vient d'éditer ses deux premiers ouvrages dont la présentation-dédicace aura lieu le 10 juillet à Brazzaville.

Ces deux premières parutions sont respectivement « Marché Total » et « Pierre Savorgnan de Brazza : totem et tabous ». Le premier est une fiction romanesque rédigée par le sociologue, chroniqueur et metteur en scène, Matondo Kubu Turé. Le second ouvrage est une inspiration du journaliste et universitaire congolais, Julien Lecas Atondi-Monmondjo. Bien que ce ne soit pas leurs premiers ouvrages, Matondo Kubu Turé et Julien Lecas Atondi-Monmondjo se disent honorés d'ouvrir le bal en tant que les deux premiers écrivains à être publiés par Médiafrrique Editions. La présentation de leurs deux ouvrages aura lieu le 10 juillet prochain à l'école de peinture de Poto-Poto. Cette cérémonie connaîtra une mise en situation des deux auteurs face au public, avant une séance symbolique de dédicace-vente des ouvrages.

Notons que Médiafrrique Editions est née de la volonté à vouloir donner naissance à une unité culturelle active et créative sur la scène congolaise. Elle propose trois collections, à savoir : poésie (Atelier Muuntu), fiction (Nouvel'Art) et essais (Palabre ouverte). Aussi, la maison d'édition prévoit de lancer une revue annuelle d'orientation culturelle, ouverte aux créations contemporaines, aux échanges d'idées et à l'imaginaire contemporain.

Merveille Atipo

MUSIQUE

Le Groupe Pella Yombo lance sa « Rentrée professionnelle »

En présence d'une panoplie des chevaliers du micro et de la plume, ainsi que la miss Femme capable et ses deux dauphines, le promoteur-manager du Groupe Pella Yombo (GPY), Beethoven Henri Germain Yombo, a lancé la « Rentrée professionnelle » de son entité, le 30 juin à Brazzaville.

Cette rencontre avec la presse avait pour thème : « Rencontres-Célébrations et Opportunités ». Une aubaine pour Beethoven Henri Germain Yombo d'indiquer que les créateurs congolais perturbés par la virulence de la Covid-19 espèrent un avenir meilleur avec l'imposition des mesures barrières par le gouvernement de la République et la production par les scientifiques des vaccins y afférents. Mais qu'à cela ne tienne, le GPY a pour devise : « Lorsque les choses deviennent difficiles, c'est là que les durs doivent avancer. »

Beethoven Henri Germain Yombo a souligné qu'en dépit de la sévérité de la crise sanitaire, pendant toute une année le groupe GPY a pu sortir la tête de l'ornière avec la tenue de la dix-septième édition des « Sanzas » le Trophée des créateurs, la douzième édition du « Festival Couleurs du Congo » rythmes et danses du terroir et n'a pas pu tenir la treizième édition de « la Nuit du Congo à ... » qui avait pour destination la Louisiane aux Etats-Unis d'Amérique. « Le vent d'espoir qui se lève en l'occurrence avec la réponse vaccinale contre la pandémie permet au groupe GPY de vous rassurer qu'en cette année 2021 nous tiendrons avec efficacité la plénitude de nos concepts. Comme pour l'édition passée, le Festival Couleurs du Congo se tiendra en virtuel, le dimanche 15 août 2021 sur les différentes chaînes de télévision de notre pays », a-t-il déclaré.



Beethoven Henri Germain Yombo posant avec les membres du groupe GPY, de l'UMC et les lauréats de miss Femme capable (crédit photo/ADIAC)

Trois concepts pour le groupe GPY

Le groupe GPY se distingue par ses trois concepts, à savoir : Les « Sanzas » le Trophée des créateurs, Le Festival Couleurs du Congo, et « la Nuit du Congo à ... ».

S'agissant des « Sanzas » le Trophée des créateurs, c'est un concept que le GPY a produit pour combler le vide constaté au Congo en matière de prix d'encouragement culturel au sortir des turbulences que le pays a connues en 1997. Le concept dénommé « Les Sanzas » a été qualifié « The Awards Création » en anglais. Il tient le 31 décembre 2021 sa dix-huitième édition.

Le Festival Couleurs du Congo (Festi-Coco), pour sa part, est créé en 2008. Il se veut être à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance un moment où les rythmes et danses du terroir, forts de leurs décibels se découvrent et s'interpénètrent. « Je ne le dirai jamais assez, une nation vit et vibre par la vitalité de l'expression enjouée de son peuple qui se lit dans le sourire, le délire féérique qui s'en-

tend bruyant, enthousiaste et frénétique à célébrer chaque événement de portée nationale... A travers ce concept, je vous invite à avoir foi en ce Congo-là qui chante et qu'on encense, car la culture d'un peuple constitue sa vitrine », a renchéri le promoteur du groupe GPY.

Quant à « la Nuit du Congo à ... », c'est un concept qui obéit au triptyque : promouvoir et vulgariser l'identité culturelle du Congo dans le monde ; accompagner la diplomatie de l'État et projeter une image positive du pays à l'étranger. La treizième édition aura lieu le 23 décembre 2021 à Dubaï, à l'occasion de l'exposition universelle de Dubaï.

La cérémonie a été agrémentée par l'artiste musicien Pomphile Ibombo et son groupe St Denis, ainsi que Rock Yombo qui a interprété une chanson sur l'environnement afin de conscientiser les mélomanes sur le changement climatique, en présence du bureau exécutif de l'Union des musiciens congolais.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Comment mieux protéger la paix

Alors que les Etats-Unis tirent leurs troupes déployées en Afghanistan depuis vingt ans et que les Talibans s'approprient à reprendre le contrôle de sa capitale, Kaboul, le temps est venu pour les grandes puissances de réfléchir sérieusement sur leur capacité à infléchir dans le bon sens le cours de l'Histoire. Une réflexion qui ne concerne pas seulement les puissances occidentales, mais que doivent également mener dès à présent la Chine, la Russie, l'Inde, bref les « Grands » du temps où nous vivons, si du moins ceux-ci veulent éviter de se trouver confrontés dans le proche avenir à des problèmes stratégiques qu'ils seront incapables de gérer.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945 donc, les grandes puissances n'ont pas cessé de se mêler de ce qui ne les regardait pas dans différentes régions du

monde, avec comme résultat une série accablante d'échecs qui leur a coûté cher, très cher, et qui, loin d'imposer la paix dans les zones où elles intervenaient, ont généré des conflits sanglants dont ces mêmes zones paient toujours le prix. Il suffit pour en dresser le triste constat de considérer les conséquences désastreuses qu'ont eues l'intervention des Etats-Unis en Irak en 2003 ou l'assassinat programmé du guide libyen Mouammar Kadhafi par la France et le Royaume-Uni en 2011.

L'Histoire se chargera tôt ou tard de faire connaître les véritables raisons des interventions extérieures qui ont marqué les sept dernières décennies et qui, loin de ramener la paix dans les régions concernées, ont généré des chaos que les peuples concernés paient toujours au prix fort. Mais, en attendant, une réflexion s'impose que l'on peut ainsi résumer : aucune grande puissance, aussi riche et fortement armée soit-elle, ne peut in-

tervenir de façon efficace loin de la zone géographique qu'elle occupe ; seuls les pays proches, directement concernés donc, en ont la capacité potentielle si du moins ils prennent la juste mesure de l'enjeu que constitue le maintien ou le retour de la paix dans leur environnement immédiat.

De cette remarque de simple bon sens, qui manifestement ne figure pas dans le raisonnement des « Grands » de ce monde comme le prouvent, hélas !, les interventions en cours ici et là, ressort l'idée suivante : la prévention et la gestion des crises qui menacent la paix ne peuvent être menées que dans la zone géographique où ils se produisent et par les peuples qui y vivent. Elles doivent donc figurer en tête des priorités que se fixent les communautés régionales et sous-régionales qui quadrillent désormais tous les continents.

Pour dire les choses de façon encore plus claire en ce qui concerne l'Afrique, la paix dans l'immense région du Sahel ne reviendra que lorsque les Etats de cette partie du continent conjugueront réellement leurs efforts pour l'imposer. Et, de la même façon, en Afrique centrale, la violence qui ravage la Centrafrique ou qui déstabilise l'Est de la République démocratique du Congo ne sera vaincue que si les communautés régionales – CEEAC et CIRGL tout particulièrement – s'accordent pour la combattre.

Dans le monde où nous vivons les interventions extérieures n'ont en vérité aucune chance de résoudre durablement les problèmes auxquels les peuples se trouvent confrontés. Le retrait des troupes américaines déployées en Afghanistan auquel nous assistons présentement le démontre de façon accablante.

Jean-Paul Pigasse